

Compte- rendu de la réunion du 3 octobre 2024
avec la Police Municipale du 11^{ème} arrondissement
dans leurs locaux Division rue de Charonne

Début de la séance à 9 heures avec petit déjeuner d'accueil

sous la présence de :

- Monsieur Nour, élu , en charge de la sécurité Mairie du 11^{ème}
- Mairie du 11^{ème} représentée par un membre du cabinet du Maire
et de Madame Grard bureau Conseil de Quartier Pôle démocratie locale et participation citoyenne
- Madame Valérie Satellite cheffe de la division de la Police Municipale du 11^{ème}
- Messieurs Raoul Senfelix chef de la brigade du 11^{ème} et son adjoint Jean Pinchemel
(équipe de terrain et encadrement)
- Madame Éléonore Condamin coordinatrice service prévention stratégie parisienne
à la Mairie de Paris
- et les membres des cinq conseils de quartiers représentés par une ou deux personnes
pour République Saint-Ambroise Mesdames Dubesset-Moreau et Jaffré-Baron

Un tour de table est effectué ,chaque participant se présente.

1 - Présentation des services et des actions :

Madame Santelli présente la division de la Police Municipale du 11^{ème} dont elle est responsable, composée de 105 agents dont 60 % de policiers municipaux, 40 % agents d'accueil surveillance, de rondes , d' actions de terrain dans les jardins, de médiation, de prévention et de participation aux maraudes. Les policières et les policiers municipaux patrouillent à pied ou à vélo pour sécuriser et apaiser les quartiers . C'est une police de proximité avec le droit de verbaliser. 3 brigades de jour, une brigade de soirée, avec un pôle expert pour lutter notamment contre les incivilités, et un pôle d'encadrement. Le fonctionnement se base sur une programmation comprenant des opérations sur les marchés alimentaires,des opérations de veille à la sécurité,à la prévention et des opérations diverses de rues. La Mairie du 11^{ème} travaille en lien avec la centrale de la Mairie de Paris qui doit s'adapter en terme de programmation aux doléances et priorités de chaque arrondissement.

La SCOP :

La Salle de commandement opérationnel (SCOP) assure, 24h/24 7j/7, une vigilance sur tous les événements pouvant survenir sur le territoire parisien. Elle déclenche le cas échéant, les moyens humains et matériels de la Ville adaptés à la survenance de l'événement. L'objectif est de développer le service de la Police Municipale sur une période de 3 ans et d'atteindre 5000 agents en 2025 en ayant davantage de moyens pour assurer les missions et être présent sur tous les évènements.

2000 agents sont actuellement opérationnels sur Paris avec une formation initiale et un taux de féminisation qui dépasse les 30%.

Concernant les jeux olympiques et paralympiques 2024 :

Très grosse mobilisation pour assurer à tous les citoyens tranquillité et sécurité, action de prévention coordination et de médiation. Un partenariat a par ailleurs été noué avec la Préfecture de région et France Travail pour recruter spécifiquement les agents d'accueil et de sécurité privée qui ont été employés dans le cadre des Jeux.

Monsieur Senfelix, chef de la brigade du 11ième (équipe de terrain) présente les nombreuses interventions réalisées par ses équipes à pied ou en vélo, les actions de prévention, de médiation et de verbalisation :

- protection routière circulation des vélos

C'est désormais un très gros point noir avec des nombreuses infractions constatées, le non respect du code de la route et du code de la rue et beaucoup trop d'incivilités. La mission est d'accompagner les citoyens dans la diversité des modes de déplacement, d'assurer la protection routière (contrôle de stationnement gênant, respect des voies de bus, des pistes cyclables, des couloirs, vélos personnels ou en libre-service... trottinettes, deux-roues motorisés, préserver la sécurité des piétons, refus de priorité).

La cohabitation entre modes de transports est parfois source d'agacements et de tensions à Paris. Le non-respect du code de la route et les incivilités entraînent des comportements inappropriés : vitesse excessive, passage lorsque le feu est au rouge, slalom entre les piétons, stationnement gênant, circulation sur les trottoirs ou les passages piétons...

Il serait souhaitable d'avoir une immatriculation des vélos. A titre indicatif une seule verbalisation forfaitaire existe pour un cycliste avec écouteurs (montant 90€).

- personnes vivant dans la rue :

La moitié des hébergements se situent à Paris, d'où saturation.

- nuisances sonores :

Elles sont accentuées avec la mise en place des terrasses entre le 1^{er} avril et le 31 octobre. Le dispositif a été renforcé tous les jeudis, vendredis et samedis soirs.

Les équipes travaillent jusqu'à 2 heures du matin.

Des verbalisations sont systématiquement dressées en cas d'infractions.

Concernant le contrat local de sécurité, un travail de remontées des doléances des citoyens se fait afin de faire respecter la tranquillité des riverains en parallèle avec le cadre réglementaire d'urbanisme.

- lutte contre le trafic et usage de stupéfiants :

Actions diverses en complémentarité avec la Police Nationale, de nombreux délits sont constatés, les verbalisations sont en grande augmentation.

- marchés alimentaires :

S'assurer du respect du code sanitaire avec l'appui des services de la DPE, action de prévention, d'information avec la mise en place d'un point accueil pour le public. Verbalisations si nécessaire en cas d'infractions

Madame Éléonore Condamin coordinatrice service prévention stratégie parisienne à la Mairie de Paris .

Madame Condamin présente l'action et les stratégies menées dans le cadre prévention de la conduite des projets de la ville avec des médiateurs de rues.

Elle annonce la création de réseaux 'aide aux victimes' , avec accompagnement des dépôts de plaintes (enfants, femmes victimes de violences, personnes LGBTQIA+ victimes de discriminations etc.) Puis elle explique l'organisation des forums événements avec les clubs rue Lorion vers le square Jules Ferry, et l'action menée concernant les foyers, les mineurs non accompagnés, secteur de la rue Servan ,la prévention lutte contre les rixes, en collaborant avec la Préfecture de Police.

2 - Résumé des prises de paroles des membres des cinq conseils de quartiers.

-Insécurité passage Ménilmontant le midi et le soir, distribution alimentaire, débordements ,rixes ,réalisation d'une réunion avec les restaurants du cœur, conflits de voisinage .et le quartier 'impasse de la baleine '

-Trafic de stupéfiants connus sur Belleville Ménilmontant , Oberkampf, Place de la République, rue de Lappe, Place de la Bastille ,alcoolisation, quartier festif, beaucoup de débits de boissons, agressions verbales ou physiques, règlement de comptes.

- Quel est le rôle de la Police nationale sur les addictions ? Quelle prévention ?

- Trop de terrasses avec augmentation des nuisances sonores et consommation d'alcool plaintes des riverains et aussi le non accès aux trottoirs , trop d'obstacles dans l'espace public ,nombreux affichages sauvages (à titre indicatif verbalisation 1500€ par affichage non autorisé pour une grosse société)

- La place du vélo dans la ville est trop importante, manque de civilités et méconnaissance du code de la route, manque d'éclairage sur les vélos, manque de plaques sur l'identification des vélos, l'aménagement de la voirie ne suit pas, double sens, stationnement de vélo non respecté, circulation compliquée et risquée avec les bus

- Quelle est la place du piéton ? Situation de mise en danger , nécessite une vigilance permanente ,demande d'un réaménagement de la circulation des vélos, revoir la circulation en double sens dans les rues .

- Nombreux harcèlements de rue,

- Signalement de remontées d' incivilités lors des marches exploratoires .

Quid du suivi car aucune réponse de la part de la Mairie suite aux comptes-rendus effectués, et diffusés, contact avec les commerçants et riverains, trop de dépôts sauvages de dégradations dans l'espace public.

Il est signalé l'existence :

- d'un baromètre de statistiques mis en place par la Mairie de Paris consultable en ligne par indiquant les types d'infractions
- d'un comité d'éthique de la Police Municipale.

-Trop de gens errants dans la rue,trop de campements sauvages et insalubrité sur la voirie, dépôts de déchets divers et de bouteilles de verres, présence de rats ..

Quelles sont les prises en charge sociale des personnes en situation de sans domicile fixe ?
Les riverains signalent leur insécurité , leur peur face à ces situations car souvent agressés verbalement ,riverains en hypervigilance

Plusieurs agents municipaux sont venus assister aux échanges lors de la réunion.

En conclusion de ces échanges :

Remerciements des participants pour l'accueil de la Police Municipale pour cette réunion instructive.

Des participants ont fait observer :

- "que l'on en est toujours au même constat notamment en ce qui concerne la problématique cruciale de la place du vélo dans la ville, les réponses concrètes de responsabilisation des cyclistes ne sont pas au rendez-vous".

Fin de la séance vers 11heures.

Fait à Paris le 22 octobre 2024,

Pour l'Atelier propreté sécurité ,
Conseil de quartier République Saint- Ambroise